« Perte de tous les repères humains, y compris la honte ».

D'après Velibor Čolić dans *Guerre et pluie*, au sujet de son expérience dans les tranchées en Bosnie-Herzégovine, en 1992.

Il y a plusieurs façons de concevoir la vie en société. La primauté peut être donnée soit à l'individu soit à la société dans laquelle se trouvent ces individus. Chez les Anglo-saxons, l'individu est premier et c'est la liberté individuelle qui est la base des lois (liberté d'expression, droit des minorités, par exemple). C'est le courant libéral.

Pour Rousseau – qui a nourri la pensée philosophique et politique française – c'est l'État qui prime, c'est-à-dire la société sous sa forme politique. De l'institution de l'État découle l'existence de l'individu en tant que citoyen, de ses droits et de ses devoirs.

Pour Rousseau, les individus étant par nature inégaux, c'est l'État seul qui permet l'existence d'une égalité en droit. Il n'est donc pas question de s'enquérir de nos différences ou de nos particularités afin de les faire valoir ; en tant que citoyens nous sommes d'office égaux en droit. Toute inégalité de traitement est un dévoiement de ce principe fondateur.

L'école gratuite financée par d'autres que par les parents des élèves, l'accès aux soins et la création des CHU financés par des cotisations salariales, l'accès à la justice (permanences juridiques, un rendez-vous gratuit par an avec un avocat), les numéros d'urgence mis en place sur tout le territoire français, la possibilité de passer des diplômes en milieu carcéral, tout cela permet (permettait?) de rendre effective l'égalité en droit.

C'est ce que nous perdons petit à petit.